



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
23 AOÛT 2021**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue le lundi 23 août 2021 à 10 h 30 exceptionnellement à huis clos et par visioconférence en raison de la pandémie de la COVID-19 et tel que permis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président et à laquelle ont assisté :

M. Gabriel Michaud, vice-président
M. Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies RAIM
M. Daniel Paquette, directeur des opérations RAIM

**RÉSOLUTION NO : E60-08-2021
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO : E61-08-2021
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 juillet 2021;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres;
6. Affaires nouvelles;
7. Correspondance(s) :
 - Avis début de travaux mandat d'audit de performance – Gestion des eaux usées – Bureau du vérificateur général à Terrebonne;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

RÉSOLUTION NO : E62-08-2021
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 juillet 2021)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 juillet 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E63-08-2021
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 139 185,52 \$ et de 3 959,31 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 324 719,35 \$ et de 131 724,82 \$ préparées le 16 août 2021 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E64-08-2021
(Dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres)

ATTENDU le dépôt du rapport financier 2020 par la résolution E29-04-2021;

ATTENDU QUE le rapport financier 2020 présente un excédent de fonctionnement accumulé non affecté au montant de 688 925 \$ lequel se répartit entre les villes membres de la façon suivante :

- Ville de Terrebonne : 827 585 \$
- Ville de Mascouche : (138 660) \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte le dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 préparé par la firme Amyot Gélinas, société de comptables professionnels agréés.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E65-08-2021
(Correspondance)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE la correspondance mentionnée à l'ordre du jour soit acceptée tel que présentée.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E66-08-2021
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière